

**1- Activité exercée et compétence du candidat dans le domaine de la spécialisation chirurgicale**

<b>Questionnement</b>	<b>Modalités d'évaluation Exigences</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Remarque</b>
<p>1A/ La nature et le niveau des activités du candidat correspondent-ils à ceux relatifs aux activités exercées par les titulaires du DESV en chirurgie des animaux de compagnie ?</p> <p align="center"><b>rtf 2</b></p>	<p>1A1/ NG Présentation d'un bilan d'activité d'au moins un total de 400 interventions chirurgicales (en premier chirurgien certaines peuvent être effectuées en second chirurgien au près d'un maître reconnu) au cours des 3 dernières années dont un minimum de 20 chirurgies neurologiques (5%), 100 chirurgies de tissus mous (25%, chirurgies de convenance exclues) et 100 chirurgies orthopédiques (25%).</p> <p>Les document cliniques concernant les patient opérés doivent être archivés et présentables à la demande (fiche informatique).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diversité et équilibre des interventions dans chacune de ces catégories</li> <li>2. Nombre d'interventions</li> </ol>	<p align="center"><b>Exigence de rang A</b></p>
<p>1C/ Les modalités d'exercice sont-elles compatibles avec la nature et le niveau de compétence des activités exercées pour la spécialité chirurgicale des animaux de compagnie ?</p> <p align="center"><b>rtf 3, 4, 5</b></p>	<p>1C1/ Exercice professionnel principalement orienté sur l'activité chirurgicale</p>	<p>Activité clinique dans la spécialité d'au moins 60% d'un temps plein ; Le reste étant consacré à la formation, le développement, la recherche et la gestion de la spécialité ou de disciplines affines</p>	<p align="center"><b>Exigence de rang A</b></p>
	<p>1C2/ Au(x) lieu(x) d'exercice, l'activité chirurgicale doit se faire dans un environnement matériel et humain permettant d'assurer la sécurité et une prise en charge pré, per et post-opératoire optimale du patient quelle que soit l'intervention.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Effectif au sein de la structure : vétérinaires, ASV, spécialistes de diverses disciplines</li> <li>2- Niveau de formation</li> <li>3- Equipement opératoire et péri-opératoire dont examens complémentaires (imagerie, examens sanguins...)*</li> </ol>	<p align="center"><b>Exigence de rang A</b></p>

## 2- Mode d'acquisition et d'actualisation des compétences liées à la spécialité

Fiche 4VAE

Questionnement	Modalités d'évaluation Exigences	Indicateurs	Remarque
2A/ L'acquisition et la réactualisation des compétences spécialisées sont-elles effectuées d'une manière pertinente en rapport avec leur nature et leur niveau ? <b>rtf 6</b>	2A1/ Durée cumulée de l'expérience dans la spécialité	Durée d'activité chirurgicale d'au moins cinq ans après la formation dans la spécialité.	<b>Exigence de rang A</b>
	2A2/ Nature et durée de la formation spécialisante: - formation d'au moins 2 ans dans une Ecole ou une Université vétérinaire ou en compagnonnage auprès d'un « maître » reconnu qualifiant par les membres du COF.	1- Formations diplômantes (diplômes) 2- Tutorat (qualité du tuteur, durée, attestation) 3- Formations non diplômantes, stage (nature, durée, attestation)	<b>Exigence de rang A</b>
	2A3/ Nature et durée de la formation dans les disciplines affines (imagerie, anesthésie-réanimation-soins intensifs, médecine interne, anatomo-pathologie) Au moins l'équivalent de 2 semaines temps plein de formation en Ecole ou Université vétérinaire, ou dans une structure privée apte à la formation dans chacune de ces disciplines.	1- Formations diplômantes (diplôme) 2- Tutorat (qualité du tuteur, durée, attestation de stage) 3- Formations non diplômantes, stage (programme, nom des formateurs, durée, attestation de stage)	<b>Exigence de rang A</b>
	2A4/ Participation comme auditeur à des formations post-universitaires (EPU, congrès, séminaires...) en rapport avec la spécialité	1- Qualité de ces formations - Internationale - Nationale - Régionale	<b>Exigence de rang B</b>
	2A5/ Mise à jour permanente des connaissances par la lecture des principaux, médias, livres, périodiques en rapport avec la spécialité	1- Modalités d'accès au périodique (abonnement) 2- Bibliothèque de référence 3- Moyens de documentation clinique (enregistrement photo ou vidéo, système numérique)	<b>Exigence de rang A</b>

### 3- Communication et transmission des connaissances et compétences dans le domaine de la spécialité

Questionnement	Modalités d'évaluation Exigences	Indicateurs	Remarque
3A/ Les activités de conseil, enseignement, formation, publication, communication exercées classiquement par les titulaires du diplôme de spécialisation font-elles partie des activités du candidat ? <b>rtf 7</b>	3A1/ Publication d'au moins 2 articles scientifiques en Anglais au cours des 5 dernières années dans une revue scientifique référencée dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins un article signé en premier auteur (rang A)</li> <li>- le second pouvant être signé en second ou dernier auteur.</li> <li>- au moins une publication d'une série prospective ou rétrospective</li> <li>- le second pouvant être un cas clinique original (rang B)</li> <li>- Un article peut être dans une des disciplines affines</li> <li>-</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'articles</li> <li>2. Rapport de ces articles avec la spécialité</li> <li>3. Qualité de la revue qui a publié l'article</li> <li>4. Place du candidat dans la liste des auteurs</li> </ol>	<b>Exigence de rang A</b>
	3A2/ Minimum de 2 communications à des congrès internationaux ou nationaux au cours des 3 dernières années dans le domaine de la spécialité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de communications</li> <li>2. Rapport de ces communications avec la spécialité</li> <li>3. Notoriété des congrès et qualité des bénéficiaires</li> </ol>	<b>Exigence de rang A</b>
	3A3/ Communication dans des séminaires, des réunions professionnelles....	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de communications</li> <li>2. Rapport de ces communications avec la spécialité</li> <li>3. Notoriété des séminaires, réunions professionnelles...</li> </ol>	<b>Exigence de rang B</b>
	3A4/ Activité d'enseignements (T1, CEAV, DESV)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'exercices d'enseignement et durée</li> <li>2. Cadre dans lequel s'est exercé cet enseignement</li> </ol>	<b>Exigence de rang B</b>
	3A5/ Organisation de congrès, formations professionnelles, théoriques , pratiques...	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de formations organisées</li> <li>2. Reconnaissance de ces formations par le milieu professionnel</li> <li>3. Nombre de confrères formés</li> </ol>	<b>Exigence de rang C</b>
3B/ La candidat a-t-il participé à la progression de la connaissance dans le domaine chirurgical ou apparenté ? <b>rtf 7</b>	3B1/ Avoir une activité de recherche permettant la progression des connaissances dans le domaine chirurgical ou apparenté	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualité des travaux innovants ( listes des communications, publications...)</li> <li>2. Nombre de ces travaux</li> </ol>	<b>Exigence de rang B</b>

#### 4- Situation socio-professionnelle

Questionnement	Modalités d'évaluation Exigences	Indicateurs	Remarque
4A/ Le candidat travaille-t-il de manière complémentaire avec des vétérinaires spécialistes dans des disciplines affines ? <b>rtf 8</b>	4A1/ S'intégrer à une équipe professionnelle et travailler de manière complémentaire avec des vétérinaires spécialistes en médecine interne, en imagerie médicale, en pathologie et en anesthésie-réanimation.	1. Liste et attestation 2. Qualification des partenaires	<b>Exigence de rang B</b>
4B/ Le candidat est il expert, membre de sociétés savantes ? <b>rtf 8</b>	4B1/ Membre de groupe d'étude ou de réseaux nationaux ( GEC, GECOV, GEUR , CEMO,GEN...) ou internationaux dans la spécialité ou dans une spécialité affine (ECVS, ACVS...)	1. Liste (attestation) 2. Importance et notoriété	<b>Exigence de rang B</b>
	4B2/ Membre de sociétés savantes  Expertise auprès d'organisation officielle en rapport avec la spécialité  Conseil auprès d'entreprise ou d'organisation spécialisée en rapport avec la spécialité	Liste (attestation)	<b>Exigence de rang C</b>
4C/ Les compétences du candidat dans la spécialité sont - elles reconnues en tant que telles par des généralistes ? des titulaires du diplôme de la spécialité ? <b>rtf 8</b>	4C2/ Reconnaissance par les confrères  4C2/ Reconnaissance de ses pairs	Dans la liste des cas cliniques - signaler si recrutement interne ou référé - ne pas nommer les référents  Trois lettres de référence argumentant le soutien de leur collègue seront envoyées directement par le signataire	<b>Exigence de rang A</b>

Rang A / Exigences indispensables à la présentation du dossier, conditions rédhibitoires

Rang B / Exigences non obligatoirement rédhibitoires mais à l'appréciation du Jury

Rang C / Activités contribuant à appuyer le dossier